

## RAPPELS CONCERNANT L'HYGIENE ALIMENTAIRE

### Si vous êtes en zone PPC :

- Tous les sangliers prélevés doivent faire l'objet d'une analyse avec les **kits PPC mis à disposition par la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP) (Services Vétérinaires)**. Les prélèvements à effectuer sont la rate ainsi qu'un échantillon de sang. L'analyse trichine sera effectuée simultanément. Les prélèvements sont à déposer dans les frigos réservés spécifiquement à cet effet.
- Les kits PPC ne doivent pas être déposés dans les points de collecte trichine. L'analyse trichine vous serait alors facturée et vous n'auriez pas d'analyse PPC effectuée. En effet les laboratoires en charge des kits PPC et des kits trichine ne sont pas les mêmes.
- Veillez à bien vous situer c'est-à-dire savoir si vous êtes en zone PPC ou non.

### Quels kits utiliser pour les analyses :

- Zone PPC = kits PPC de la DDPP = points de collecte PPC = Laboratoire PPC
- Zone hors PPC = kits trichine de la FDC 57 = points de collecte trichine = Laboratoire trichine

### Pour le reste du département :

- L'analyse trichine concerne uniquement le sanglier.
- Les **kits trichine sont vendus par la FDC 57** au tarif de 8€ dans lequel l'analyse est incluse. Les prélèvements concernent la langue, les piliers du diaphragme ou encore la hampe. Ils sont à déposer dans les frigos réservés à cet effet :
  - Fédération des Chasseurs de la Moselle 1, rue de la Passotte à METZ  
Tél : 03.87.75.82.82,
  - Laboratoire du Saulnois : 8, place de l'Hôtel de Ville à Dieuze  
Tél : 03.87.86.93.31

- Laboratoire Central d'Analyses : 13, avenue Poincaré à Sarrebourg  
Tél. : 03.87.03.17.84

Les prélèvements doivent être déposés au plus tard **le mardi avant 9h00**. Un transporteur les acheminera au laboratoire vétérinaire à Metz. Les résultats des analyses vous parviendront dans les trois jours.

- Le prélèvement pour le test trichine (langue, piliers du diaphragme ou hampe) doit être envoyé avec la fiche d'accompagnement (les 3 exemplaires) ainsi que la fiche commémorative comprise dans le kit. Le gibier doit être consigné en attente du résultat. Les fiches sur lesquelles figure le résultat vous seront renvoyées directement par le laboratoire.
- Lorsque vous avez plusieurs sangliers à analyser, il faut un prélèvement de muscle pour chaque sanglier et compléter la fiche commémorative incluse dans chaque kit. Vous pouvez cependant rassembler jusqu'à douze sangliers sur la même fiche d'accompagnement du gibier.

Partage convivial de la venaison	Cession à des particuliers <sup>1</sup>	Repas de chasse, repas associatifs	Vente directe sur le marché local (80 km de rayon)	Vente aux ateliers de traitement et négociants de gibier
Hors champ d'application de la nouvelle réglementation. Mais la responsabilité civile du chasseur reste entière !	Dépeçage, plumaison, découpe possibles	-	Dépeçage, plumaison, découpe interdits	Dépeçage, plumaison, découpe interdits
	Traçabilité recommandée <sup>2</sup>	Traçabilité obligatoire	Traçabilité obligatoire	Traçabilité obligatoire
	Examen initial recommandé <sup>2</sup>	Examen initial obligatoire	Examen initial obligatoire	Examen initial obligatoire
	Information trichine obligatoire	Contrôle trichine obligatoire sous la responsabilité des chasseurs	Contrôle trichine obligatoire sous la responsabilité des chasseurs	Contrôle trichine obligatoire effectué en atelier de traitement
	Bonnes pratiques d'hygiène recommandées <sup>2</sup>	Bonnes pratiques d'hygiène recommandées	Bonnes pratiques d'hygiène obligatoires	Bonnes pratiques d'hygiène obligatoires

- La personne formée à l'examen initial du gibier tiré doit compléter la fiche d'accompagnement du gibier avec son numéro CFEI (numéro figurant en haut sur sa carte d'attestation de formation à l'examen initial du gibier sauvage).